

PROTECTION SANTÉ CHIEN CHAT



Comment me faire rembourser les soins vétérinaires de mon animal ?

1

Mon animal est malade ou
a un accident et son état
nécessite des soins.

2

Je télécharge la feuille de
soins sur mon Espace client
dans l'onglet Contrats et je
vais chez le vétérinaire.

3

Le vétérinaire complète,
signe et tamponne la feuille
de soins et **en cas
d'accident, je remplis ma
partie.**

4

Enfin, je règle les frais au
vétérinaire.

5

J'envoie les documents justificatifs :

- ☒ la **feuille de soins complétée** par le vétérinaire,
- ☒ la **déclaration des circonstances de l'accident**
(uniquement en cas d'accident),
- ☒ les **factures nominatives et acquittées**
(frais vétérinaires, laboratoire et pharmacie),
- ☒ les **ordonnances du vétérinaire**
(prescription des analyses et des médicaments).



En cas d'assistance ou de frais de garde,
je dois envoyer :

- ☒ la **facture acquittée de la pension** ou du chenil
(avec les dates d'arrivée et de départ),
- ☒ le **bulletin d'hospitalisation du souscripteur**
indiquant le nombre de jours et les dates
d'entrée et de sortie de l'établissement,
- ☒ les **justificatifs des frais de déplacement** vers mon
domicile de la personne qui a gardé mon animal.

6

Comment ?

@ **Par email** : chienchat@protectionjuridique.fr

✉ **Par courrier** : Groupama Protection Juridique
TSA 41234
92919 LA DÉFENSE CEDEX

☎ **Par téléphone** : +33 1 41 43 77 16 puis je tape 3 « déclaration d'un nouveau dossier »,
nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 (horaire France
Metropolitaine) sauf jours fériés.

Et j'indique bien :

Le numéro du contrat mentionné dans mes conditions
particulières

+ toutes les pièces et justificatifs nécessaires à la
prise en charge de mon sinistre, dans les 5 jours.

En cas de révision de votre dossier, des documents complémentaires pourront vous être demandés
(radiographies, résultats d'analyse, compte-rendu, historique médical).